



LISTE DES ORGANISATIONS DÉSIGNÉES DANS LA LOI

UNIVERSITÉ BELGES ET HÔPITAUX UNIVERSITAIRES AGRÉÉS

Centre hospitalier universitaire de Liège
Cliniques universitaires Saint-Luc
Faculté polytechnique de Mons
Faculté universitaire des sciences agronomiques de Gembloux
Facultés universitaires catholiques de Mons
Université de Namur
Facultés universitaires Saint-Louis à Bruxelles
Katholieke Universiteit Brussel
Katholieke Universiteit Leuven
Transnationale Universiteit Limburg
Universitair Ziekenhuis Antwerpen
Universitair Ziekenhuis Gent
Université Catholique de Louvain
Université Libre de Bruxelles
Université de Liège
Université de Mons-Hainaut
Universiteit Antwerpen
Universiteit Gent
Universiteit Hasselt
Vrije Universiteit Brussel

HAUTES ÉCOLES

Haute Ecole « EPHEC »
Haute Ecole « ICHEC-ECAM-ISFSC »
Haute Ecole Albert Jacquard
Haute Ecole Charlemagne
Haute Ecole de Bruxelles (HEB)
Haute Ecole de la Province de Liège (HEPL)
Haute Ecole de la Province de Namur (HEPN)
Haute Ecole de la Ville de Liège (HEL)
Haute Ecole de Namur-Liège-Luxembourg (Henallux)
Haute Ecole en Hainaut (HEH)
Haute Ecole Francisco-Ferrer
Haute Ecole Galilée
Haute Ecole Léonard de Vinci
Haute Ecole libre de Bruxelles - Ilya Prigogine
Haute Ecole libre mosane (HELMo)
Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa)
Haute Ecole Lucia de Brouckère
Haute Ecole Paul-Henri Spaak
Haute Ecole provinciale de Hainaut - Condorcet
Haute Ecole Robert Schuman
Autonome Hochschule in der Deutschsprachigen Gemeinschaft
Artesis Plantijn Hogeschool Antwerpen
Arteveldehogeschool
Erasmushogeschool Brussel
Hogere Zeevaartschool
Hogeschool Gent
Hogeschool PXL

Hogeschool West-Vlaanderen

Karel de Grote-Hogeschool - Katholieke Hogeschool Antwerpen

Katholieke Hogeschool Vives Noord

Katholieke Hogeschool Vives Zuid

LUCA School of Arts

Odissee

Thomas More Kempen

Thomas More Mechelen-Antwerpen

UC Leuven

UC Limburg

ACADÉMIES ROYALES

Académie Royale de Langue et de Littérature Française

Académie Royale de Médecine de Belgique

Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique

Koninklijke Vlaamse Academie voor Geneeskunde van België

Koninklijke Academie voor Nederlandse Taal- en Letterkunde

Koninklijke Academie voor Overzeese Wetenschappen - Académie Royale des Sciences
d'Outre-Mer

Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België

MUSÉES DE L'ÉTAT¹

Il s'agit notamment des musées suivants :

- le Musée royal d'Afrique Centrale
- les Musées royaux d'Art et d'Histoire
- les Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique

Les institutions suivantes sont assimilées aux Musées de l'Etat :

- les Archives générales du Royaume et les Archives de l'Etat dans les provinces
- la Bibliothèque royale de Belgique
- l'Institut royal du patrimoine artistique
- l'Institut royal des sciences naturelles de Belgique

AUTRES ORGANISATIONS DÉSIGNÉES DANS LA LOI

La Vlerick Business School

L'Antwerp Management School

L'Instituut voor Tropische Geneeskunde

Le Fonds Fédéral de la Recherche Scientifique

Le « Fonds voor Wetenschappelijk Onderzoek – Vlaanderen (FWO) »

Le Fonds de la Recherche Scientifique (FNRS)

Les Centres Publics d'Action Sociale (CPAS), ainsi que les partenariats dotés de la personnalité juridique entre uniquement des centres publics d'action sociale

La Croix-Rouge de Belgique

La Fondation Roi Baudouin

La Fondation pour Enfants Disparus et Sexuellement Exploités (Child Focus)

Le Palais des Beaux-Arts

Le Théâtre Royal de la Monnaie

L'Orchestre national de Belgique

¹ et, sous condition d'affectation à leurs musées, les Communautés, les Régions, les provinces, les communes et les centres publics d'action sociale.

Les fonds d'urgence régionaux et leurs organismes de financement administratifs ainsi que les fonds d'urgence provinciaux

Les entreprises de travail adapté créées ou agréées par le gouvernement régional ou l'organisme compétent, en exécution de la législation concernant le reclassement social des handicapés